

**JUIN
2017**

Bulletin Municipal de MAYRAN

Édito

Au nom du conseil municipal, j'adresse les souhaits de bienvenue et de bonne adaptation à toutes les familles qui se sont installées à Mayran en 2016 qu'elles soient propriétaires ou locataires.

Je voudrais aussi renouveler toute mon amitié et mon soutien aux responsables de l'ensemble des associations qui dépensent beaucoup de temps et d'énergie à faire vivre notre village.

Comme chaque année au mois d'avril, nos collectivités ont voté leurs budgets. Pour la deuxième année consécutive, la Communauté des Communes a dû augmenter les 3 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) de 9 % pour maintenir son fonctionnement face à la baisse des dotations de l'État.

En conséquence, malgré une fiscalité constante depuis de nombreuses années et une baisse des taux de 3 % en 2016, le conseil municipal a voté une nouvelle baisse de 2 % en 2017. Cette baisse cumulée de 5 % en 2 ans est pour nous élus, une volonté d'atténuer auprès des contribuables, l'augmentation des taux de la communauté des Communes pour faire fonctionner ses nombreuses compétences qui font la vie de nos communes. Nous ne pouvons toutefois compenser intégralement cette hausse des taux communautaires car nous devons aussi faire face à des projets qui vous sont présentés dans ce bulletin notamment en assainissement. Nous continuerons à conduire les réalisations nécessaires à la vie de notre commune en maîtrisant au mieux notre fiscalité.

Le Maire,
Yves MAZARS

L'ÉCOLE PRIMAIRE

Un algéco plus fonctionnel a été mis en place aux vacances de février par la Communauté des Communes. Au vu de l'effectif prévu, cette nouvelle rentrée devrait être marquée par la suppression d'un poste d'enseignant.

Pour améliorer la sécurité lors des entrées et sorties de classes, un stop a été mis à la jonction du chemin des écoliers et de la RD 285. Un panneau signalant les heures de sorties et entrées avec un dispositif clignotant alimenté par énergie solaire a été placé avant le virage dans le sens de la Cassan/Mayran.



RÉGULARISATION CHEMIN RURAL

Depuis 2014, les élus ont décidé de régulariser la situation administrative d'un chemin rural qui avait été déplacé dans les années 60. Le chemin rural de la DEVEZE/LORIOL était en partie impraticable par temps de pluie et trop étroit. Les usagers, riverains avaient demandé son déplacement. Un nouveau tracé avait pu être réalisé. Aujourd'hui, après avoir effectué les obligations administratives qui incombent aux communes en matière de cession et d'acquisition de chemins ruraux, cette régularisation a pu être officialisée auprès des riverains et des services du cadastre.

Le coût global de ces acquisitions et cessions a été de 4 909,76 € frais d'actes inclus.

FRELONS ASIATIQUES

Les personnes qui apercevraient un nid de frelons asiatiques sont invitées à le signaler en mairie. Après avoir constaté qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques nous ferons appel à AVEYRON GUÊPES de LAX qui interviendra au frais de la collectivité.



MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au samedi : de 8 h à 12 h
Tél. **05 65 64 51 24** - Fax. **05 65 64 54 68**
Mail : mairie-mayran@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.mayran.fr>

INFO

Pour tous les renseignements administratifs, démarches en ligne :
<https://www.service-public.fr/>

HORAIRES DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte toute la journée du samedi.

Horaires d'été : À compter du 31 mars 2017

Du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h

Le samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Horaires d'hiver : À compter du 28 octobre 2017

Du lundi au vendredi : de 14 h à 17 h

Le samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Les changements d'horaires coïncident avec les changements d'heures officiels.

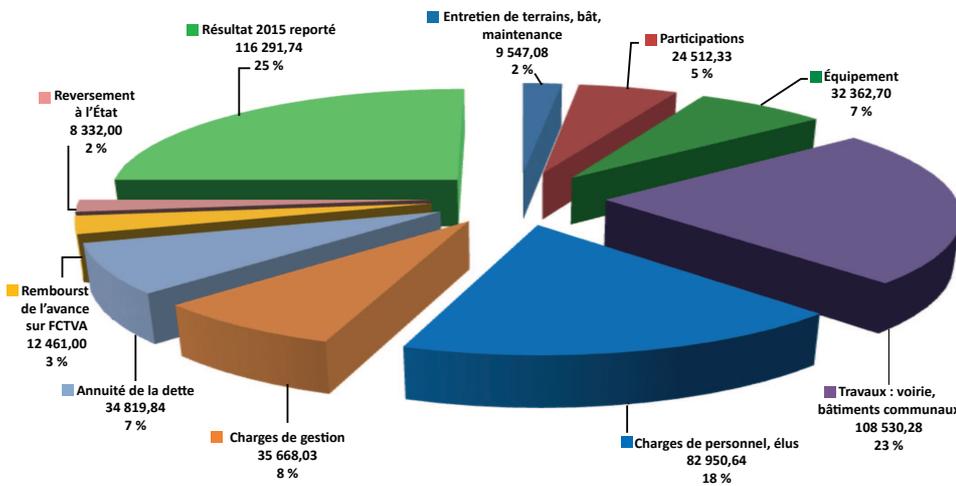
Déchetterie : 05 65 64 46 27

Communauté des Communes : 05 65 80 20 80

Compte Administratif 2016

Ce Compte Administratif dégage un excédent de 112 235,87 € (hors assainissement comptabilisé en annexe).

Dépenses 2016 : 465 475,64 €



Les **dépenses d'intervention** totalisent **187 413,39 €**.

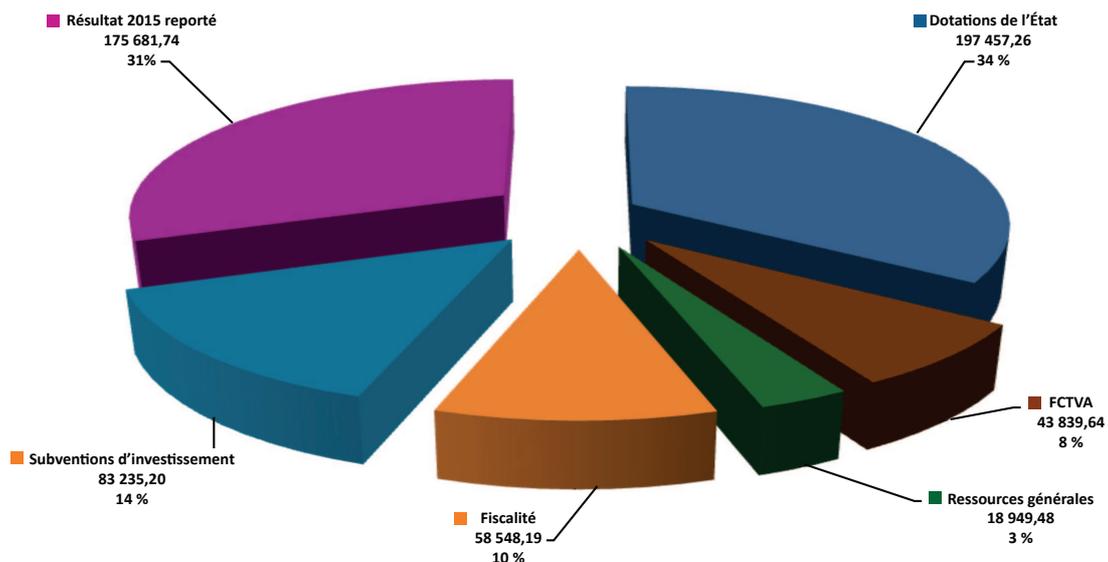
Parmi ces dépenses :

- ➔ Fin aménagement et sécurisation du bourg, mise aux normes cuisines Salle Polyvalente, éclairage parking Salle des Janenques, travaux voirie, alimentation internet bibliothèque et salle des associations de la mairie.

Les **dépenses de gestion** totalisent : **153 438,51 €** des dépenses de l'année 2016 (charges de personnel (titulaires + élus) + charges de gestion + annuité de la dette)

Recettes 2016 : 577 711,51 €

Les **recettes de l'année** s'élèvent à **577 711,51 €** constituées notamment de : remboursement de TVA, dotations de l'État, subventions, fiscalité (TF, TH et CFE...).



Compte administratif du Budget ASSAINISSEMENT

En dépense : 28 253,74 €

En recette : 52 685,61 € dont 20 446,42 € de redevance assainissement collectif des particuliers et participation de l'industriel.

Résultat global excédentaire de 24 431,87 €

Répartition des compétences

Commune • Communauté des Communes du Pays Rignacois

Compétences Communauté des Communes

Si d'intérêt communautaire.



URBANISME

P.L.U.I., carte communale.



DÉCHETS/EAU USÉE

SPANC (assainissement individuel)
/ Déchets ménagers.



SANITAIRE ET SOCIAL

C.I.A.S. (portage des repas, colis alimentaires, transport à la demande...)
Crèche l'arc-en-ciel, centre de loisirs les Alzouzous, relais assistantes maternelles.
Centre de loisirs.



CULTURE

Bibliothèque intercommunale,
école de musique,
programme culturel communautaire.



SPORTS ET LOISIRS

Équipement sportif d'intérêt communautaire,
ex. : entretien salles de sport, stade
d'athlétisme, piscine.

VOIRIE

Voirie communale, ouvrages d'art, voirie urbaine.



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Amélioration de l'habitat et programmes locaux de l'habitat en collaboration avec Oc'teha.



ÉCOLES

Construction, entretien et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

ORGANISATION DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Construction de locaux afin de maintenir les services sur le territoire (Gendarmerie).

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DÉVELOPPEMENT LOCAL

ZAC, ZAD, SCOT, aménagement des zones d'activité et bâtiments relais.
Office de tourisme intercommunal et antennes situées à Belcastel et Bournazel pour la promotion du tourisme sur le territoire.

Compétences Commune



URBANISME

Documents d'urbanisme.



TRAITEMENT DE L'EAU (HORS EAU POTABLE COMPÉTENCE DU SYNDICAT DE L'EAU DE MONTBAZENS)

Assainissement collectif/Eau pluviale (compétence qui deviendra intercommunale au 01/01/2020).



SANITAIRE ET SOCIAL

Présence verte (frais de dossier).
Interventions sur décision du conseil (urgence).



CULTURE

Bibliothèque communale,
mise à disposition des salles aux associations.



SPORTS ET LOISIRS

Aire de jeux, terrain de bi-cross, foot, terrain et vestiaires, terrain de pétanque, table de ping-pong, panier de basket, salles communales.

VOIRIE

Voirie rurale, places, parkings.



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

10 logements sociaux,
convention avec l'OPDHLM de l'Aveyron.

MOBILITÉ DURABLE OU ÉCOMOBILITÉ



Par convention, la Commune assure l'entretien de l'aire de covoiturage qui a été créée et financée par le Département de l'Aveyron.

La Commune : Outre les diverses fonctions administratives, la tenue de l'état civil et les fonctions électorales, le maire détient des pouvoirs de police, en tant que représentant de l'État, afin de veiller au bon ordre, à la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Ces pouvoirs de police lui permettent d'intervenir dans les domaines suivants : l'habitat, la circulation et le stationnement, la protection des mineurs, l'environnement, l'urbanisme, les loisirs, la santé publique, les funérailles et les lieux de sépulture. Elle assure également l'entretien de son patrimoine, mobilier et immobilier.

Le budget 2017 de la commune s'élève à **432 202,95 €**
(opérations réelles).

| BUDGET PRINCIPAL | | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|------------------|--------------------|----------------|----------------|
| DÉPENSES | Opérations réelles | 198 618,40 | 233 584,55 |
| | Opérations d'ordre | 160 857,47 | 3509,00 |
| RECETTES | Opérations réelles | 356 475,87 | 75 727,08 |
| | Opérations d'ordre | 3 000,00 | 161 366,47 |

Les principaux investissements prévus sont : 86 618.75 € pour l'enfouissement des réseaux secs aux Janenques, 21 701.00 € pour le renouvellement du matériel de tonte, 5 304.00 € pour la mise aux normes des commandes électriques des cloches.

TAUX 2017 : après une baisse de 3% en 2016, les élus ont voté une nouvelle baisse de 2% sur 2017. Taxe d'Habitation : 3,93 % - Taxe sur le foncier Bâti : 3,31% - Taxe sur le Foncier Non Bâti : 23,27 % - Cotisation Foncière des Entreprises : 8,99 %.

Le budget 2017 d'assainissement s'élève à **386 613,40 €**
(opérations réelles).

| BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|--------------------------------|--------------------|----------------|----------------|
| DÉPENSES | Opérations réelles | 15 635,00 | 370 978,40 |
| | Opérations d'ordre | 17 503,74 | 3 318,74 |
| RECETTES | Opérations réelles | 29 820,00 | 356 793,40 |
| | Opérations d'ordre | 3 318,74 | 17 503,74 |

Les montants réels concernant les travaux prévus sur les réseaux d'assainissement et la station d'épuration du bourg ne seront connus qu'à l'issue des appels d'offres. Afin de maîtriser au mieux les coûts de ces travaux, les élus ont choisi de réaliser la partie génie civil en passant par un groupement de commande avec le SIEDA maître d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électriques...)

TRAITEMENT DE L'EAU ET CADRE DE VIE

Assainissement et enfouissement des réseaux électriques au lotissement des Janenques

Le dossier de rénovation de la lagune de Mayran et de mise en séparatif des réseaux du lotissement des Janenques est déposé depuis plusieurs années auprès des organismes financeurs. Dans le cadre de son 10^e programme d'intervention 2015-2018, l'Agence de l'Eau Adour Garonne s'est engagée à accompagner ce projet à hauteur de 60 %. Ces travaux seront réalisés pour les réseaux du lotissement sur le budget 2017 et la rénovation de la lagune sur le budget 2018. L'Agence de l'Eau impose que parallèlement à la mise en séparatif du réseau d'assainissement, une opération de reprise des branchements privés soit menée. Celle-ci sera réalisée par le cabinet Merlin maître d'œuvre et sera également accompagnée d'une aide de 60 % par cet organisme financeur. Profitant de l'ouverture de tranchées dans ce secteur, le conseil municipal a décidé d'enfouir les réseaux d'électricité et de téléphone dans le lotissement. Ces travaux d'enfouissement seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIEDA et une participation de 30% pour les réseaux électriques et 50% pour les réseaux France Télécom sera demandée à la collectivité. Nous ne manquerons pas d'informer les habitants du lotissement de l'avancement de ces travaux.

Aménagement pour la sécurité dans le Bourg

La mise en sécurité de l'entrée nord du Bourg liée à un aménagement paysager est terminée. Les derniers emplacements proprement également.

Dans le prolongement, des radars pédagogiques ont été installés aux entrées nord et sud du village, le long de la RD 285 et la traversée du Bourg sera limitée à 30 km/h à compter du **1^{er} juin 2017**.

Salle polyvalente des Janenques

Pour permettre d'améliorer la sécurité à la salle polyvalente, un éclairage a été installé sur le parking attenant.

Les travaux prévus dans la cuisine de cette salle sont terminés depuis fin octobre 2016. Pour rappel ces aménagements d'un montant de 15 992 € T.T.C visant à mettre aux normes les cuisines se composent de 2 bacs inox, 1 crédence en inox, isolation des murs, pose de faïence et changement des menuiseries.

Aire de jeu

Les nouveaux jeux sur l'aire des Janenques sont installés depuis début août 2016. Ce sont un portique bois avec siège bébé pour les tout-petits et un ensemble composé de deux maisonnettes reliées par une passerelle, un toboggan, une petite échelle et petit mur d'escalade. L'ensemble est adapté aux enfants de 18 mois à 7 ans.

Ces équipements d'un montant de 6 993 € T.T.C permettent aux parents et aux jeunes enfants de se retrouver dès l'arrivée de beaux jours.



EXTENSION DU CIMETIERE

Face aux besoins, le conseil municipal a mené une réflexion sur une extension du cimetière.

En mars 2017, une première ébauche a été présentée par le cabinet de géomètres experts, LBP études & conseil de Villefranche-de-Rouergue.

Les élus souhaitent un agrandissement raisonné, en continuité avec l'actuel cimetière, et l'étude de l'hydrogéologue désigné par l'État en a confirmé la possibilité. L'esquisse présentée aux élus inclut une optimisation de l'espace, une évolution du projet, la création d'un ossuaire ainsi que d'espaces communs.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès des organismes financeurs dès la fin de l'année.

CULTURE/SPORTS ET LOISIRS

À travers ses diverses associations et animations, notre commune fourmille et chacun peut s'impliquer, participer ou tout simplement se faire plaisir. Voici un petit rappel des différentes organisations qui œuvrent pour faire vivre notre village et que vous pouvez rejoindre à votre gré :

- **Association des Parents d'Élèves de l'École publique (APE)** Temps Forts : quine décembre, spectacle mars, soirée avril, kermesse juin. Contact : Virginie MOULY, Présidente 06 82 46 34 79.
 - **Comité des fêtes** Temps Forts : Fête votive du 15 août, soirée châtaignes d'automne, galette des rois et repas dansant janvier. Contact : Michel BOYER 06 32 81 30 69, Président.
- Également en partenariat avec la commune et l'école : **CRE'ART** : exposition à la salle polyvalente des Janenques début septembre, d'œuvres ou artisanat d'art, sculptures, peintures etc., réalisées par des artistes ou artisans locaux. Entrée gratuite. Contact exposants : Mairie 05 65 64 51 24.
- **Danses musettes et folklore Mayrannais** pour les amateurs de danses. Temps Fort : sur la piste 1 vendredi soir sur 2 à la salle polyvalente des Janenques - Contact : Yves MAZARS, Président 05 65 64 56 76.
 - **Entente sportive Goutrens-Mayran (ESGM)** pour les amateurs de football. Temps Forts : sur le terrain, apéro concert fin août-début septembre, quine novembre, nuit de l'aligot mars-avril, concours de belote à 20h30 tous les 2^e mardi du mois. Contact : Pascal FERRAND, Président 05 65 64 44 14. Les **jeunes de 5 à 20 ans** sont accueillis par l'**Union Sportive du Pays Rignacois** - entraîneur Benoit MAZARS, contact au 06.88.97.20.77.
 - **La Chasse Mayrannaise** Temps Fort : sur le terrain et convivialité. Siège : Local derrière salle polyvalente des Janenques. Contact : Patrick TOURNIER, Président 05 65 64 48 74.
 - **Les amis de Notre Dame du Soulié** Temps Forts : Célébration à la Chapelle du Soulié fin août, quine en collaboration avec Belcastel en mars - Sauvegarde, entretien édifices - Contact : Gilles FERRAND, Président 05 65 64 48 39.
 - **Reflets d'automne** Club du 3^e âge en attente d'une dynamique et prêt à se relancer sous l'impulsion de bonnes volontés : avis aux intéressés.
 - **Bibliothèque municipale** ouverture mercredi et samedi de 10h à 11h45 et vendredi de 14h 15 à 16h15. (Permanences assurées par des bénévoles). Abonnement 2 € l'année par personne, possibilité d'emprunter 3 livres et 1 CD pour 3 semaines. Contact Mairie : 05 65 64 51 24. Responsable : Hélène DUMAS.

CLOCHES DE L'ÉGLISE

Mise en conformité électrique du système de commande des cloches de l'église

Suite à une intervention pour le dépannage des cloches, l'entreprise SAS CESSAC nous a fait part de l'urgence d'une mise en conformité du système de commande de sonnerie des cloches. Étant donné l'obsolescence de l'ensemble, les pannes se feront de plus en plus nombreuses et ne seront plus réparables. En charge de l'entretien des églises depuis 1905, les communes se doivent de maintenir en état les bâtiments culturels de l'époque. Le coût des travaux s'élève à 5 304 €. Les membres de l'association « Les amis de Notre Dame du Soulié » ont souhaité participer à cette mise aux normes à hauteur de 1 300 €. Les élus les remercient chaleureusement.



RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL

Après 16 années d'utilisation, le renouvellement du tracteur tondeuse et de la petite tondeuse a été nécessaire en 2017, ainsi que l'achat d'une remorque.

VOIRIE

Travaux 2016

■ Communauté des Communes

Goudronnage des voies communales du Puech haut et du Moulin du Bousquet.

Réfection du Pont au ruisseau des Agades sur la route des Farguettes à Ruffepeyre.

Curage et busage de fossés sur plusieurs secteurs de la commune.

Montant total de ces travaux : 41 122,72 €.

Les travaux de fauchage et d'élagage des haies ont été réalisés par les agents de la voirie de la communauté des communes.

■ Travaux communaux

Canalisation des eaux de pluie au Soulié.

Entretien de la voirie rurale sur les secteurs de Pioux, du Puech Bas, Combecaminade, Labro, Les Agades.

Travaux 2017

■ Travaux Communauté des Communes

Les travaux de goudronnage seront réalisés sur les voies communales des Ausselats, du Soulié, du hameau de Valès. L'accès à l'école sera refait en enrobé.

Les curages de fossés, busage, fauchage et élagages des haies seront réalisés comme chaque année par les agents de la voirie de la Communauté des Communes.

■ Travaux communaux

Élagage sur quelques voies communales.

Goudronnage en béton bitumineux (enrobé) de la petite place en face de l'ancienne école maternelle, ainsi que la reprise de la RD 285 dans le même secteur.

Travaux de revêtement sur un tronçon du chemin rural des Agades face à la laiterie « LE VIEUX BERGER ». Ces travaux sont réalisés avec une participation financière de Monsieur Vincent COMBES, gérant de la fromagerie.

NOUVELLES MODALITÉS DE DEMANDES DES CARTES D'IDENTITÉ

Le mode de traitement des cartes nationales d'identité (CNI) a changé depuis le 7 mars 2017 dans le département de l'Aveyron ainsi que dans l'ensemble de la région Occitanie.

Le recueil des dossiers de demande de CNI est maintenant identique à celui des passeports biométriques.

Les demandes doivent être déposées dans une des 17 communes équipées d'une station de recueil.

En Aveyron, les communes habilitées sont : Belmont-sur-Rance, Capdenac-Gare, Decazeville, Espalion, Laguiole, Marcillac, Millau, Mur-de-Barrez, Naucelle, Onet-le-Château, Réquista, Rieuepeyroux, Rodez, Saint-Affrique, Salles-Curan, Séverac-d'Aveyron et Villefranche-de-Rouergue.

Il est possible de faire une pré-demande sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>. Une fois créé votre compte personnel, il suffit de saisir vos état civil et adresse, noter le numéro de pré-demande et choisir la mairie équipée d'une borne biométrique. Après avoir rassemblé les pièces justificatives, avec le numéro de pré-demande, votre dossier sera complété des documents que vous aurez apportés et la prise d'empreintes pourra être faite.

La carte d'identité sera à retirer dans la mairie où a été déposée la demande.

ÉTAT CIVIL 2016

Naissances

ALAUZE TOURET Clarisse - Le Bourg
CLÈDES Léa - Les Farguettes
DRZEWECKI Elric - Les Farguettes
ERHARD Paul - Ruffepeyre
JACOBSON Naïs - le Bourg

Mariages

DUCROCQ Antoine et MOULY Christine - Les Cambous
GUILLOT Kévin et VEZY Camille - La Cau

Décès

BESSETTES André
BONNEFILLE Élodie
BROUSSY Georges
BRUGIÉ Francette, veuve CÉRÈS
MAZARS Paul
VINEL Éloi

CONTACTS POUR LE CONFORT ET LE MAINTIEN À DOMICILE

- **A.D.M.R.** ► Aide à domicile
► Accueil de jour et activités « l'Éclaircie »
05 65 64 15 07
- **Portage des repas à domicile.** ► Compétence de la Communauté des Communes en lien avec la maison de retraite « Les Rosiers » 05 65 64 50 52
- **PRÉSENCE VERTE** ► La commune a signé une convention avec l'association et prend en charge les frais d'installation de l'équipement (dossiers en mairie : 05 65 64 51 24)
- **CONTACTS CENTRE DE LOISIRS** : ouvert les mercredis, les vacances scolaires de Toussaint, février, Pâques et 5 semaines de juillet à août, cette année ouverture du 10/07 au 11/08 (toute inscription pour les périodes de vacances doit être faite au moins une semaine à l'avance).

NB : cet été, des nuitées au centre de loisirs seront proposées aux enfants de plus de 6 ans (une en juillet et une en août); les informations concernant ces dernières seront prochainement diffusées par le réseau habituel (mairie, écoles, office du tourisme, bulletin municipaux...)

Infos et inscriptions Christophe ANGEBAULT,
Directeur, ACM DE RIGNAC alshrignac@hotmail.fr
ou 06 77 26 01 97

TARIFS 2017

SALLE POLYVALENTE

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Associations de la commune..... | Gratuit |
| Habitants de la Commune..... | 120.00 € |
| Extérieurs à la Commune..... | 270.00 € |
| Réunion seule | 70.00 € |
| Réunion + repas | 270.00 € |
| Chauffage | 10.00 €/Heure |

SALLE DES FÊTES

| | |
|--|---------|
| Du 1/11 au 31/12 et du 01/01 au 30/04..... | 65.00 € |
| Du 1/05 au 31/10 | 45.00 € |

CIMETIÈRE CONCESSIONS

| | |
|---|---------------------------|
| Perpétuelles | 50.00 € le m ² |
| Columbarium (cases pour 4 urnes de 20 cm de diamètre) | |
| 15 ans..... | 600.00 € |
| 30 ans..... | 1 000.00 € |
| Taxe de dispersion..... | 50.00 € |

Gravure sur livre du souvenir à la charge du preneur
Espaces pour caves urnes 1m², 30 ans..... 50.00 € le m²

REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

| | |
|------------------------------|--|
| Année 2017 : Part fixe | 64.00 € |
| Part variable | 0,95 € le m ³ d'eau consommée durant l'année 2016 |

| | |
|------------------------------|--|
| Année 2018 : Part fixe | 64.00 € |
| Part variable | 1,10 € le m ³ d'eau consommée durant l'année 2017 |

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer
téléphonez

39 66
allo docteur

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute, à partir de 20h et toutes les nuits, week-ends et jours fériés.

Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le **15 (SAMU)**

Pour trouver un médecin à votre écoute

Suivez les conseils de votre Agence Régionale de Santé et des médecins de Midi-Pyrénées

ars

URPS

Ordre des Médecins de Midi-Pyrénées